



Table de concertation des groupes de femmes du BSL

Position adoptée à la rencontre des membres de la TCGFBSL, le 19 mai 2011, sur la question de la prostitution.

Attendu que :

- La prostitution ne correspond pas à notre vision de la sexualité, c'est-à-dire une sexualité libre, dépourvue de contraintes, fondée sur le désir réciproque, le respect et l'égalité
- La prostitution est une forme d'oppression et d'exploitation sexuelle et qu'elle est indissociable des rapports de pouvoir entre les sexes
- La prostitution constitue une marchandisation du corps et de la sexualité, particulièrement des filles et des femmes, et est une atteinte à leur droit à l'égalité
- La violence, la chosification et la déshumanisation sont inhérentes au système prostitutionnel et que la décriminalisation totale légitime cette violence à l'égard des femmes
- Cette exploitation a un impact à long terme sur la santé physique et mentale et l'estime de soi des femmes
- L'exploitation marchande du corps des femmes, largement banalisée et considérée comme inévitable, a aussi un impact sur toutes les femmes en tant que groupe, puisque les femmes sont assimilées à une marchandise.
- Il existe peu de moyens et de ressources pour soutenir les femmes en prostitution qui y sont, majoritairement, sous la contrainte ou à cause de la précarité socio-économique
- La prostitution ne peut être considérée comme une solution socialement acceptable aux problèmes de pauvreté, voire un chemin vers le développement. On ne peut parler de choix éclairé quand l'alternative se réduit au choix entre la pauvreté et la prostitution
- Les personnes prostituées sont des victimes de la violence, non pas des criminelles et que les clients prostitueurs et les proxénètes et le système prostitutionnel sont les véritables responsables de la prostitution
- Le problème de la prostitution ne peut être abordé uniquement sous l'angle du bien-être individuel des personnes prostituées, mais doit être vu globalement et envisagé comme une question éthique : Peut-on accepter la supériorité du marché sur les valeurs humaines ? La marchandisation de la sexualité transgresse l'acceptable, comme la vente d'être humain ou d'organes, l'esclavage et l'inceste.

La Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent :

- **Affirme que la lutte contre toutes les formes d'exploitation sexuelle fait partie intégrante du combat pour le respect des droits humains et pour l'égalité entre les sexes et entre les peuples.**
- **Exige une loi-cadre incluant des mesures politiques et sociales globales et cohérentes pour lutter contre l'exploitation et la marchandisation du corps et de la sexualité des femmes. En plus de changement juridique, une telle loi cadre devrait inclure minimalement**
 - **Des cours sur la sexualité égalitaire à l'école**
 - **Une campagne de sensibilisation décourageant l'achat de faveurs sexuelles**
 - **Des services et mesures sociales (non coercitives) pour aider les femmes à sortir de la prostitution**
- **Souhaite une révision du Code criminel visant à décriminaliser les personnes exploitées sexuellement pour cibler plutôt les clients prostitueurs et les proxénètes.**
- **Réclame de l'ensemble des pouvoirs publics et pour toutes les personnes prostituées l'accès aux services sociaux, de santé, judiciaires et policiers sans discrimination ni préjugés ainsi que des formations spécifiques pour les intervenantEs des réseaux publics.**